# Descriptif succinct:

Max Exterior Compact Stratifié HPL composé de fibres cellulosiques imprégnées de résines thermodurcissables, développés et produits par la société FunderMax GmBH.

Labels PEFC et FSC – Certifications EPD – Certifié Label Produit Biosourcé à 60% - EN 438

Classement au choc Q4

Revêtement permettant le nettoyage des graffitis sans spectre ap- parent.

Classement Feu M1 – B-S2, d0

Formats : 2800 x 1300 - 4100 x 1300 mm - 2800 x 1854 -

4100 x 1854

Epaisseurs 8mm.

Résistance aux rayons ultraviolets : indice 4 à 5 sur l’échelle des gris.

# Descriptif détaillé

1. **- Nature des travaux**

Fourniture et pose d’un bardage ventilé composé de panneaux Max Exterior mis en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l’Appréciation Technique d’Expérimentation eclip’s ® certifié Label Produit Biosourcé à 60% et titulaire d’une FDES vérifiée Inies. Ce panneau est composé de fibres cellulosiques imprégnées de résines thermodurcissables procurant une haute résistance aux intempéries, aux UV et aux rayures. Mise en œuvre par encastrement sur un sys- tème d’agrafes en aluminium fixés sur une ossature primaire verti- cale bois ou métallique. les panneaux Max Exterior sont usinés par l’Atelier des Façadiers.

L’ossature primaire verticale sera solidarisée à la structure porteuse par pattes équerres réglables en acier galvanisé ou aluminium ou fixée directement sur le support par des chevilles traversantes et cales de réglage.

# - Description

D’une épaisseur de 8 mm, les panneaux Max Exterior sont usinés par l’Atelier des Façadiers et fixés sur l’ossature verticale par l’intermédiaire d’agrafes en aluminium main- tenues par des Rivet aveugle en Inox A4. L’ensemble sera mis en œuvre et conforme :

* Aux règles générales de conception et de mise en œuvre de bar- dages sur ossature bois ou métallique
* Au cahier du CSTB n° 3194 et son modificatif 3586 V2 pour les ossatures métalliques
* Au cahier du CSTB n° 3316 V2 pour les ossatures bois
* A l’Appréciation Technique d’Expérimentation CSTB Max Exterior eclip’s® fixations invisibles 8mm
* Format maximum de pose :
* Toutes hauteurs jusqu’à 3150 mm pour une largeur maximale de 1795 mm

Ossature bois

L’ossature bois sera de classe C 18 et conforme au cahier 3316 V2 du CSTB. Les entraxes des ossatures verticales sont déterminés par les tableaux des valeurs admissibles en Pascals données dans l’Avis Technique et adaptées aux caractéristiques du chantier et de sa lo- calisation sur la carte Neige et Vent en vigueur.

Ossature métallique

L’ossature métallique pourra être en acier galvanisé avec des profi- lés pliés d’épaisseur 15 ou 20/10 selon des sections en OMEGA, U

ou L ou en profilés extrudés en alliage d’aluminium de sections T ou L - 6060 et 6063 de valeur R 0,2 ≥195 Mpa et conforme au cahier CSTB n° 3194 et son modificatif 3586 V2.

Epaisseur 20/10 pour rivets et 25/10 pour vis auto perceuses. L’os- sature métallique devra être justifiée par une note de calcul préalable qui tiendra compte des éléments suivants :

* Justification des entraxes des ossatures
* Dimensionnement des attaches et des fixations
* Vérification de la compatibilité électrochimique
* Protection contre la corrosion
* Disposition permettant de régler les problèmes de contraintes dues à la dilatation.

Le dimensionnement de l’ossature tiendra compte des règles neige et vent auquel est rattachée la région (vitesse des vents, dépres- sions, milieu marin, etc…) et devra tenir compte des caractéristiques techniques demandées dans l’Appréciation Technique d’Expérimen- tation CSTB Max Exterior eclip’s®.

Le réglage de l’ossature devra prévoir une lame d’air ventilée de 20mm minimum avec orifices de ventilation hauts et bas (avec grille anti rongeurs) sur toute la façade ou portions de façades conformes aux CT CSTB y afférents.

Les joints horizontaux et verticaux entre panneaux auront une lar- geur de 8 mm maximum.

# - Fixation des panneaux Max Exterior FunderMax

Fixations par agrafes eclip’s® en aluminium fixées au dos des pan- neaux au moyen de deux rivets aveugles de type TUFS-6x9-A4 de marque SFS.

Encastrement agrafes sur des agrafes elles même fixés sur une os- sature primaire verticale en bois ou métallique.

Les vis devront être en acier inoxydable 18/8 et conformes aux règles définies dans l’Appréciation Technique d’Expérimentation CSTB Max Exterior eclip’s®.

Le nombre et les espacements des agrafes par panneau sont déter- minés par les tableaux des valeurs admissibles en Pascals données par l’Appréciation Technique d’Expérimentation CSTB Max Exterior eclip’s® et adapté aux caractéristiques du chantier et de sa locali- sation sur la carte neige et vent en vigueur. Le percement non dé- bouchant des panneaux pour la pose des rivets aveugles SFS Intec devra respecter les diamètres et profondeurs définis dans l’Appré- ciation Technique d’Expérimentation CSTB Max Exterior eclip’s® et devra être effectué par un transformateur agréé QB sur le procédé. Les agrafes aluminium seront mises en place in situ par l’entreprise titulaire du lot fourniture et pose.

# - Points singuliers

Les angles sortants ainsi que les tableaux et linteaux (sous réserves des règles de propagations du feu applicables) des ouvertures pour- ront être traités dans le matériau du bardage ou en TG 15/10 laquée (voir règles propagations feu).

# 5 - Pose zones sismique (Spécifications complémentaires)

Le système de bardage eclip’s® sur ossature bois ou métallique peut être mis en œuvre sur parois en béton ou sur COB, planes verticales, en zone de sismicité 2 pour les bâtiments de catégorie d’importance III et IV et en zones de sismicité 3 et 4 pour toutes catégories d’im- portance de bâtiments selon l’arrêté des 22 octobre 2010, 19 juillet

2011 et arrêté du 15 septembre 2014. (Selon nature des ossatures support)

—Il sera conforme aux annexes A et B de l’Appréciation Technique d’Expérimentation CSTB Max Exterior eclip’s®.

—Il sera conforme au cahier sismique du CSTB n°3533 ou révisions.

—Une rupture de l’ossature et du bardage doit être prévue à chaque plancher.

—Epaisseur panneaux 8 mm

—Dimensions maximales de pose:

---Toutes hauteurs jusqu’à 3150 mm pour une largeur maximale de 1795 mm

Le système eclip’s® répond à une procédure d’études et de com- mande spécifique, nous vous remercions de contacter votre inter- locuteur FunderMax habituel pour obtenir cette procédure eclip’s®. La découpe et la transformation des panneaux Max Exterior en sys- tème eclip’s® fixations invisibles 8mm est uniquement possible via un transformateur agréée FunderMax / Certifié QB (CSTB certified).